

## FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC

CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2014

**Dissolution du Corps de Première Intervention de Villiers-Le-Sec et création d'une réserve communale de sécurité civile :** M. DEZA, Colonel du SDIS 52, a informé que le Corps de Première Intervention devait être dissous à la demande de M. le Préfet. Une réserve communale de sécurité civile pourra être créée. Le Conseil a décidé à l'unanimité la dissolution du CPI et la création de la réserve communale de sécurité civile.

**Fixation des tarifs 2014/2015 de la cantine périscolaire :** Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs par rapport à 2013/2014, soit 4,02 € le repas.

**Fixation des tarifs de la Salle des Fêtes au 01/01/2015 :** la décision a été reportée à la prochaine réunion suite à la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet.

**Désignation d'un membre suppléant à la CLECT de l'Agglomération :** Le Conseil a désigné à l'unanimité M. Olivier JOBARD.

**Travaux d'installation de chauffage électrique par panneaux radiants à l'Eglise :** Le Conseil a approuvé à l'unanimité ces travaux d'installation, le chauffage étant devenu obsolète pour la sécurité des personnes.

**Convention d'assistance technique pour l'environnement (lagunage) :** Le Conseil a décidé à l'unanimité de renouveler cette convention mais a refusé la proposition de convention pour la voirie et l'aménagement du territoire.

**Cession d'une parcelle de terrain à un particulier :** pour faire suite au courrier d'un habitant de la Commune demandant la cession d'une parcelle de terrain communal jouxtant sa propriété, le Conseil a décidé à l'unanimité d'y répondre favorablement. Un prix au m<sup>2</sup> a été fixé et les frais de notaire et de géomètre resteront à la charge de l'acquéreur.

**Renouvellement des Conventions entre le 61<sup>ème</sup> RA, l'école de Gendarmerie et la Commune de Villiers-Le-Sec :** Le Conseil a décidé à l'unanimité de renouveler ces conventions concernant l'utilisation des chemins de la forêt communale pour 3 ans.

**Mise à disposition d'un bureau pour le SIAE de Brethenay :** Le Conseil a accepté à l'unanimité de mettre à disposition du SIAE un bureau afin d'y installer son secrétariat et fixe à 630 € le forfait annuel d'utilisation.

## INFOS MAIRIE

**Dissolution du Corps de Première Intervention de Villiers-le-Sec et création d'une réserve communale de sécurité civile**

Le 19 septembre dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la dissolution du CPI et l'a remplacé par la réserve communale de sécurité civile. Une réunion publique d'information concernant ce sujet s'est déroulée en mairie en présence de M<sup>me</sup> le Maire et du Colonel DEZA. Ceux-ci ont expliqué à la population que le Corps de Première Intervention de Villiers-le-Sec ne répondait plus aux exigences de formation, d'aptitude et de matériel prévues par la loi. Le décalage trop important a conduit M. le Préfet à demander la dissolution du Corps.

La volonté du Conseil Municipal a été de conserver l'esprit volontaire et d'entraide qui a toujours animé le CPI de Villiers-le-Sec, en créant une réserve communale de sécurité civile. Cette réserve aura vocation à agir dans les champs des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle sera composée d'un vivier de citoyens prêts à jouer un rôle actif d'aide envers les villageois, qui pourra prendre la forme d'interventions simples, comme le traitement des nids de guêpes, le débouchage des égouts, la mise en œuvre d'une moto pompe dans des caves inondées, etc., mais aussi d'actions plus importantes qui viendront, en cas d'événements majeurs, en complément du travail des Sapeurs Pompiers du SDIS de Chaumont.

L'honorariat permettra aux anciens Sapeurs Pompiers de porter l'uniforme lors de nos cérémonies. Il n'y a aucune condition particulière pour adhérer à la réserve communale. Celle-ci restera sous la responsabilité hiérarchique du Maire. Un règlement intérieur et un plan d'organisation d'urgence seront validés par M<sup>me</sup> le Maire.

**Comment devenir bénévole à la réserve communale**

Tout habitant de la Commune de Villiers-le-Sec âgé d'au moins 18 ans peut être intégré sur la base du bénévolat, à la réserve communale. Il y sera admis par décision du Maire. Cet engagement sera formalisé par la signature conjointe d'un acte d'engagement à la réserve.

Toutes les personnes intéressées pour adhérer à la réserve communale sont invitées à venir en Mairie pour s'inscrire. Une réunion d'information aura lieu dans quelques semaines en Mairie, avec tous les volontaires inscrits de la réserve communale.



## Edito

Le mois d'août a été marqué par l'arrivée massive de caravanes qui se sont stationnées dans les moindres recoins de notre village, allant jusqu'à le bloquer complètement. Je tenais à vous remercier pour votre compréhension et la patience avec lesquelles vous avez vécu cette situation particulière.

L'enthousiasme de ce mois de septembre reste la rentrée scolaire avec notre préoccupation principale qui a été la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Ce lourd travail d'organisation a été mené avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme par nos services et l'Agglomération de Chaumont. Cette nouvelle organisation que nous demande le ministère de l'éducation nationale, doit nous permettre de faire vivre un rythme nouveau au bénéfice de nos enfants. Ces nouvelles activités pédagogiques (appelées NAP) se déroulent tous les jeudis après-midi, sur deux sites, Villiers le Sec et Euffigneix. Elles sont assurées par des animateurs diplômés. Elles ont été le fruit de concertations multiples avec le monde éducatif et les parents d'élèves. Nous en découvrirons les effets tout au long de l'année, et nous vous solliciterons régulièrement dans nos évaluations.

La rentrée de septembre est également l'occasion de faire le point sur les chantiers en cours.

- Le changement du mode de chauffage de l'église par panneaux radiants devrait être opérationnel pour Noël.
- La 3<sup>ème</sup> tranche des travaux d'enfouissement des réseaux devrait commencer en novembre prochain.
- La fibre optique devrait être installée dès janvier 2015.

En attendant, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente rentrée à toutes et à tous.

Bonne lecture à tous,  
La Maire  
Laurence MEUNIER

## Etat-civil

met rose :

17/08 : Alizée d'Aurélien VOGT et Justine BEGUINET

Ils se sont dit oui :

10/09 : Clément BENOIST et Aurélie BOVER

## Mairie

32, Grande Rue  
52000 VILLIERS-LE-SEC  
☎ : 03 25 03 25 11

### Ouverture

du lundi au vendredi de  
15h00 à 18h30 (de 15h30 à  
18h30 le mercredi)

le samedi de 10h00 à 12h00.

[www.mairie-villierslesec52.fr](http://www.mairie-villierslesec52.fr)

## Agence Postale

32, Grande Rue  
52000 VILLIERS-LE-SEC  
☎ : 03 25 31 99 81

### Ouverture

du mardi au vendredi de  
15h30 à 18h30

le samedi de 10h00 à 12h00.

## Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible :

• Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h00 à 12h00.

• Aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Il est possible de réserver des livres en partenariat avec la Médiathèque Départementale, avec un portage à domicile.

## Dates à venir

Prochaine réunion de la  
Commission Fêtes et Loisirs :  
Vendredi 17 octobre

Vide-jouets de l'Association  
des parents d'élèves des  
Trois Communes :  
Dimanche 26 octobre

### Fête foraine :

Du samedi 25 octobre au  
dimanche 2 novembre

### Inscriptions aux affouages :

Du lundi 3 au lundi 17 no-  
vembre (en mairie)

### Beujolais nouveau :

Vendredi 21 novembre

### Noël des enfants :

Dimanche 7 décembre

### Spectacle des NAP :

Jeudi 11 décembre à 20h00

Prochaine réunion du Conseil  
Municipal :

Vendredi 19 décembre à  
20h00

# À VILLIERS-LE-SEC...

## RASSEMBLEMENT ÉVANGÉLIQUE

Plus de 6000 caravanes et environ 30 000 pèlerins sont arrivés sur le site de Semoutiers le 20 août dernier pour assister au rassemblement évangélique « Vie et Lumière ». Les jours qui ont précédé l'ouverture du site ont connu un afflux très important de caravanes. Celles-ci se sont concentrées essentiellement dans les villages les plus proches du site. Villiers le Sec a recensé plus de 1000 caravanes pendant trois jours.



## RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre dernier. 123 élèves sont rentrés dans le RPI de Villiers le Sec ; dont 52 en maternelle et 71 en élémentaire.

Villiers-le-Sec				Buxières-les-Villiers		Euffigneix			
M <sup>me</sup> MEURET (TPS, PS et MS), remplacée par M <sup>me</sup> BOLUMER				M <sup>me</sup> MASSENET M <sup>me</sup> KLECK		M <sup>me</sup> CHRETIENNOT (CE1 et CE2) M <sup>me</sup> THIEBLEMONT (CE2, CM1 et CM2)			
M <sup>me</sup> BONGIORNO (MS et GS), remplacée pour la décharge de direction par M <sup>me</sup> LUCCHI-VAUTHIER									
TPS : 6	PS : 17	MS : 17	GS : 12	CP : 16	CE1 : 8	CE1 : 10	CE2 : 17	CM1 : 10	CM2 : 11

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint le site de Buxières : Mme Manuela MASSENET et Mme Angélique KLECK. Mme BONGIORNO continue à assurer la direction du RPI en attendant le retour de Mme MEURET, à qui nous souhaitons un bon rétablissement. Celle-ci est remplacée dans sa classe par Mme Catherine BOUVIER. Enfin, Mme Corinne LUCCHI-VAUTHIER assure l'enseignement en classe de moyenne et grande section



tous les vendredis pendant la décharge de direction.

Le personnel communal reste inchangé. Toutefois, compte tenu des effectifs élevés, nous accueillons depuis le 29 septembre M<sup>lle</sup> LAMONTRE Mylène qui vient en aide à l'école maternelle tous les matins.



De gauche à droite : la classe des Tout-petits, Petits et Moyens – la classe des Moyens et Grands – la Classe de CP et CE1



De gauche à droite : la classe des CE1 et CE2 – la classe des CM1 (au milieu) et CM2 (à droite)

100 élèves du RPI fréquentent tous les jeudis après-midi les nouvelles activités pédagogiques sur deux sites. Les deux directrices de site, Mme Angélique JEANETTE à Villiers-le-Sec, accompagnée d'animateurs diplômés : Mélanie, Pamela et Yvane, et Mme Clarisse CLUDEL à Euffigneix, aidée par Véronique, Romuald, Corinne, Yannick et Camille, encadrent les 3 heures dédiées aux NAP. Les projets concernent pour les plus petits une initiation au théâtre, avec un apprentissage aux sons et lumières, et pour les plus grands, un travail autour du conte et des jeux coopératifs.



## VIDE GRENIER

Le 7 septembre dernier, 45 exposants ont participé au vide grenier qui s'est déroulé dans la grande rue sous un soleil radieux. La journée a été excellente pour tous : participants, organisateurs et le public venus très nom-

